

EDUCATION CIVIQUE -- 4^{ème} (1)

Problématique	Horaire	Notions	Activités / Compétences	Histoire des Arts	TUIC
I - L'EXERCICE DES LIBERTES EN FRANCE (9 heures)					
Ch. 1 : L'EXERCICE DES LIBERTES EN FRANCE (9 heures)					
I) LES LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES					
A- De quelles libertés les élèves disposent-ils au collège ?	1,5 h (2,5 h si diaporama)	Règlement intérieur Déclaration des Droits de l'Enfant	Dans le règlement intérieur du collège, relever les libertés dont disposent les élèves. Trouver à quelles grandes libertés énoncées dans la Déclaration des Droits de l'Enfant elles se rattachent.		Possibilité de faire réaliser un diaporama illustré présentant une liberté reconnue au collège et la rattachant à un ou plusieurs textes fondamentaux.
B- Comment ces libertés ont-elles été conquises et sont-elles garanties ?	1,5 h	Démocratie Constitution Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen Déclaration universelle des Droits de l'Homme	Associer différentes vignettes aux libertés qui correspondent. Trouver s'il s'agit de libertés individuelles ou collectives. Relever les périodes pendant lesquelles des libertés ont été reconnues.		
C- En quoi la laïcité favorise-t-elle la liberté religieuse ?	1,5 h	Laïcité	Relever des informations dans des documents de différentes natures. Rédiger un paragraphe répondant à la problématique.		
II) L'USAGE DES LIBERTES DANS LA SOCIETE					
A- Pour quelles raisons les libertés peuvent-elles être limitées ?	1 h	Intérêt général	Etudier à travers des affiches des exemples de libertés en conflit. Trouver des moyens de les concilier.		
B- Un exemple de conflit entre libertés : peut-on tout dire sur Internet ?	1,5 h	Rumeur Calomnie	A l'aide de documents fournis, préparer des arguments pour le débat. Participer au débat.		
Conclusion		Droit			

Evaluations + corrections : 2 h

EDUCATION CIVIQUE -- 4^{ème} (2)

Problématique	Horaire	Notions	Activités / Compétences	Histoire des Arts	TUIC
II - DROIT ET JUSTICE EN FRANCE (13 heures)					
Ch. 1 : A LA DECOUVERTE DU DROIT (3,5 heures)					
Activité introductive	0,5 h		Partir des représentations des élèves. A l'aide d'exemples concrets, montrer que le Droit n'est pas que répressif		
I) A QUOI SERT LE DROIT ?					
	1 h	Juridique Droit (rappel)	Etudier un exemple de l'intérêt du Droit dans la vie quotidienne à travers la loi Evin		
II) SUR QUOI REPOSE LE DROIT ?					
B- Sur quoi repose le Droit ?	2 h	Constitution (rappel) Code Hiérarchie des normes Directive Règlement	Compléter un organigramme de la hiérarchie des normes. Etudier un exemple des liens entre Droit français et Droit européen à travers l'application de la directive NATURA 2000 dans la Plaine de Niort sud-est		
Ch. 2 : LA JUSTICE EN FRANCE (7,5 heures)					
I) EN QUOI LA JUSTICE EST-ELLE GARANTE DU RESPECT DU DROIT ?					
A- Quelles sont les missions de la justice ?	1 h	Protéger Sanctionner Arbitrer	A travers les symboles de la justice et trois exemples de décisions de justice, trouver les missions de la justice.		
B- Sur quels principes repose-t-elle ?	0,5 h	Non rétroactivité des lois Présomption d'innocence Droit de faire appel Droit à un procès équitable Droit d'être défendu	Associer des extraits de la DDHC et de la DUDH, aux principes de la justice qui leur correspondent.		

EDUCATION CIVIQUE -- 4^{ème} (3)

Problématique	Horaire	Notions	Activités / Compétences	Histoire des Arts	TUIC
II) COMMENT LA JUSTICE FONCTIONNE-T-ELLE ?					
A- La justice française, une organisation complexe	1 h	Justice pénale Justice civile Justice administrative	Répondre à des questions et compléter un organigramme de l'organisation de la justice en France à partir d'une vidéo Galilée.		
B- Deux exemples de juridictions pénales					
1. Le tribunal correctionnel	1 h	Vocabulaire propre à la justice pénale : - contravention - délit	Identifier le déroulement et les acteurs d'une séance en correctionnelle à partir de la vidéo Galilée.		
2. La cour d'assises	1 h	- crime et aux acteurs d'un procès : - magistrat du parquet / magistrat du siège - huissier - greffier - partie civile / défense	Relever les acteurs et les particularités de la cour d'assises à travers un exemple d'affaire. Légènder une représentation de scène dans une cour d'assises		
C- Un exemple de juridiction civile originale : le Conseil de Prud'hommes	1 h	Conseiller prud'homal	A partir de documents sur une affaire, construire un schéma présentant les différentes étapes de la justice prud'homale		
II) QUELLES SONT LES SPECIFICITES DE LA JUSTICE DES MINEURS ?					
	2 h	Excuse de minorité Responsabilité pénale Centre éducatif fermé	Comparer deux affaires (faits, mesures prises et rôle de la justice) dans les deux cas suivants : - l'une concernant un mineur en danger - l'autre un mineur délinquant.		

Evaluations + corrections : 2 h

En fonction des possibilités : audience avec les élèves au Tribunal de Grande instance de Niort.

EDUCATION CIVIQUE -- 4^{ème} (4)

Problématique	Horaire	Notions	Compétences	Histoire des Arts	TUIC
III - LA SURETE : UN DROIT DE L'HOMME (6 heures)					
Ch. 1 : LA SURETE : UN DROIT DE L'HOMME (6 heures)					
I- POURQUOI LA SURETE EST-ELLE UN DROIT DE L'HOMME ?					
	1,5 h	Sûreté Sécurité Garde à vue Cour européenne des Droits de l'Homme	Partir des représentations des élèves Trouver à partir des documents du manuel et des connaissances des élèves (lettres de cachet par exemple) des exemples de mise en cause : - de la sûreté - de la sécurité des personnes et des biens		
II- QUELLES FORCES SONT CHARGEES DE GARANTIR LA SECURITE ?					
	1 h	Force publique Gendarmerie Police nationale Police municipale	A partir de documents de différentes natures, relever le nom des forces chargées de la sûreté Les classer en fonction de leur autorité de tutelle et de leur champ d'action		
III- DE QUELLES MANIERES AGISSENT-ELLES ?					
	2,5 h	Police technique et scientifique	Par groupes de 2 à 3 élèves, travailler sur un exemple d'infraction ou de délit et la réponse légale qui y est faite Le présenter sous la forme d'un diaporama ou d'un dossier papier Présenter l'exemple travaillé au reste de la classe		Recherches sur l'infraction ou le délit attribué sur Internet Réalisation du diaporama ou du dossier papier

Evaluation + correction : 1 h

(possibilité d'évaluer le diaporama ou le dossier papier ainsi que la présentation orale)